

MODULES >>>>	RELAIS ADR module Base (initial)	RELAIS ADR module Recyclage	EXPLOITATION	QUAI SECURITE EPANDAGE
	<i>Base réglementaire ADR Chapitre 1.3</i>	<i>Base réglementaire ADR Chapitre 1.3</i>	<i>Base réglementaire ADR Chapitre 1.3</i>	<i>Base réglementaire ADR Chapitre 1.3</i>

Tarifs 2017 (donnés à titre indicatif)	Le montant de la prestation est de 630 € hors TVA par session de formation (nombre de stagiaires limité à 9 personnes, au-delà de 10 stagiaires, application d'un forfait de 50 € H.T par stagiaire supplémentaire)	Le montant de la prestation est de 630 € hors TVA par session de formation (nombre de stagiaires limité à 9 personnes, au-delà de 10 stagiaires, application d'un forfait de 50 € H.T par stagiaire supplémentaire)	Le montant de la prestation est de 420 € hors TVA par session de formation (nombre de stagiaires limité à 7 personnes, au-delà de 7 stagiaires, application d'un forfait de 30 € H.T par stagiaire supplémentaire)	Le montant de la prestation est de 190 € hors TVA par session de formation (nombre de stagiaires limité à 7 personnes, au-delà de 7 stagiaires, application d'un forfait de 30 € H.T par stagiaire supplémentaire)
Personnels concernés	Toute personne que le Responsable d'agence / d'entreprise discernera comme devant avoir une connaissance approfondie de la réglementation ADR et des procédures internes applicables, et pouvant être un référent réglementaire de l'agence / entreprise	Relais ADR ayant suivi une session de formation initiale (module Base) de moins de 2 ans	Directeur d'agence / Resp. Exploitation / Resp. Logistique / Chef de camionnage / Chefs de quai / Resp. départ / Resp. de dépôt / personnel de saisie	Chefs de quai / agents de quai / préparateurs de commande / cariste
Periodicité Recyclage	//	annuel ou tous les 2 ans selon choix de l'entreprise	changement Réglementation significatif ou tous les 4 ans	tous les 2 ans
Nature du stage / Formateurs	Stage intra	Stage intra	Stage intra	Stage intra
Formation libératoire	NON	NON	NON	NON
formateur intervenant	<i>ADMD SERVICES Laurent SCHMELTZ Conseiller à la Sécurité TMD</i>	<i>ADMD SERVICES Laurent SCHMELTZ Conseiller à la Sécurité TMD</i>	<i>ADMD SERVICES Laurent SCHMELTZ Conseiller à la Sécurité TMD</i>	<i>ADMD SERVICES Laurent SCHMELTZ Conseiller à la Sécurité TMD</i>
Durée Heures	07h30	07h30	3h45	01h30
Durée Jours	1	1	0,5	0,2
Lieu	site central Entreprise	site central Entreprise	Site d'affectation ou Site central Entreprise	Site d'affectation du stagiaire

Organisation des sessions et groupes	Convention de formation passée entre ADMD Services et l'entreprise Liste des participants et horaires des sessions définis dans la convention	Convention de formation passée entre ADMD Services et l'entreprise Liste des participants et horaires des sessions définis dans la convention	Convention de formation passée entre ADMD Services et l'entreprise Liste des participants et horaires des sessions définis dans la convention	Convention de formation passée entre ADMD Services et l'entreprise Liste des participants et horaires des sessions définis dans la convention
Convocations	Réalisées par l'entreprise	Réalisées par l'entreprise	Réalisées par l'entreprise	Réalisées par l'entreprise
Reservation de la salle	A charge de l'entreprise d'accueil	A charge de l'entreprise d'accueil	A charge de l'entreprise d'accueil	A charge de l'entreprise d'accueil
reservation matériel	<u>Matériel fourni par ADMD SERVICES</u> vidéoprojecteur + ordinateur portable Equipements de sécurité pour test épandage <u>Matériel fourni par l'entreprise</u> Paperboard / café d'accueil	<u>Matériel fourni par ADMD SERVICES</u> vidéoprojecteur + ordinateur portable Equipements de sécurité pour test épandage <u>Matériel fourni par l'entreprise</u> Paperboard / café d'accueil	<u>Matériel fourni par ADMD SERVICES</u> vidéoprojecteur + ordinateur portable Equipements de sécurité pour test épandage <u>Matériel fourni par l'entreprise</u> Paperboard / café d'accueil	<u>Matériel fourni par ADMD SERVICES</u> vidéoprojecteur + ordinateur portable Equipements de sécurité pour test épandage <u>Matériel fourni par l'entreprise</u> Paperboard
reservation Hotel + resto	Plateau-repas à charge de l'entreprise d'accueil	Plateau-repas à charge de l'entreprise d'accueil	NON	NON
Feuille de présence	OUI	OUI	OUI	OUI
Fourniture support pédagogique	Support de présentation en version PDF Supports Feuilles de test	Support de présentation en version PDF Supports Feuilles de test	Support de présentation en version PDF	Livret Quai sécurité Epandage personnalisée à l'entreprise
Note de frais du stagiaire	prise en charge par Entreprise selon procédure interne	prise en charge par Entreprise selon procédure interne	prise en charge par Entreprise selon procédure interne	Formation courte assurée sur site n'entraînant pas de frais de déplacement pour le stagiaire
Fiche d'évaluation de fin de stage	OUI	OUI	OUI	OUI
Attestation / certificat	Attestation individuelle délivrée par ADMD SERVICES	Attestation individuelle délivrée par ADMD SERVICES	Attestation individuelle délivrée par ADMD SERVICES	NON feuille de présence collective
Frais de déplacement du formateur	pris en charge par le Client selon convention de stage	pris en charge par le Client selon convention de stage	pris en charge par le Client selon convention de stage	pris en charge par le Client selon convention de stage
horaires	08h30 - 12h30 / / 13h45 - 17h30	08h30 - 12h30 / / 13h45 - 17h30	Matin : 08h30 - 12h15 ou Apm : 13h30 - 17h15	à définir

modules / supports	P2 - Règlementation ADR (Base) P3 - Dispositions relatives à la sécurité P4 - Présentation de la démarche ADR de l'entreprise P5 - procédures d'exploitation P6 - Missions du Relais ADR	P1 - Bilan annuel Entreprise (Recyclage) P2 - Règlementation ADR (Base) P3 - Dispositions relatives à la sécurité P5 - Rappels des procédures d'exploitation P6 - Rappels des Missions du Relais ADR	P8 Exploitation Adapté selon fonction Option pour transport Multimodale	P31 Sécurité Quai Epandage
--------------------	--	--	---	-------------------------------

Thèmes de la réglementation ADR abordés dans les modules de formation

classification	X	X	X	X
Codification réglementaire	X	X	X	
Étiquetage et conditionnement	X	X	X	X
reconnaissance des étiquettes de danger				X
Principes de dispense totale (Exemptions, LQ)	X	X	X	X
Documents de transport	X	X	X	
Calcul de seuil (exemption partielle / application intégrale)	X	X	X	
règlementation applicable au transport routier de Marchandises Dangereuses	X	X	X	
Obligations respectives des intervenants	X	X	X	
Dispositions relatives à la sûreté	X	X	X	X
Utilisation du logiciel ADR - recherche info	X	X		
Disposition relatives à la sécurité (Sécurité Epandage)	X	X	X	X
Politique commerciale de l'entreprise (Condition d'acceptation des marchandises dangereuses)	X	X		
Missions du conseillers à la sécurité	X	X	X (non détaillé)	
Missions du relais ADR	X	X		
Transport multimodale	X (option selon entreprise)	X (option selon entreprise)	X (option selon entreprise)	
Études de cas	X	X	X (exercice calcul de seuil)	
Mise en situation - épandage quai	X	X	X - selon demande Client	X
Évaluation des connaissances en début de session	X	X	X	X
Évaluation des tests notée	X	X		
QCM noté en fin session	X	X	X	